

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2023

Nb de membres en exercice : 29
Présents : 29

Absents excusés ayant donné
pouvoirs : 4

Votants : 29

Le seize janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Douvaine se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville de Douvaine sous la présidence de Madame Claire CHUINARD, Maire, après avoir été dûment convoqués par écrit le 10 janvier 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché en Mairie et sur les panneaux officiels de la Commune le 10 janvier 2023.

Présents : Mme CHUINARD Claire - *Maire*, Mme CHOLLET Angèle Lucette, M. WOLF Pascal, M. LEHMANN Patrick, Mme LE REUN Karine, M. SONDAG Patrice, M. RIGOLI Claude - Adjoint, M. COLMARD Philippe, M. DE LA BARRERA NAUMANN Victor, Mme DELBAYS Emilie, M. EL YAKOUTY Abdelhak, Mme HAVEL Céline, M. HAVEL Julien, M. LAPRAZ Arnaud, Mme SABY Annick, Mme SMADJA Karine, M. VESIN Marc, M. BARRAS Olivier, Mme GACHET Audrey, Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, Mme PES Catherine, M. SECHAUD Jean-François, M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick, conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : Mme BUREAU Marine (pouvoir à Mme CHUINARD Claire), Mme FRANÇAIS Chloé (pouvoir à Mme CHOLLET Angèle Lucette), Mme FICHARD Andrée ((pouvoir à M. RIGOLI Claude), Mme LAIDEVANT Céline (pouvoir à M. WOLF Pascal)

Affaire générale

DEL20230116_08

OBJET : Désignation de nouveaux élus représentés au Conseil Municipal des Jeunes - CMJ suite à démission

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que, suite aux élections municipales du 28 juin 2020, le conseil municipal par délibération n° DEL20200727_12 du 27 juillet 2020, a désigné les élus suivants représentés au Conseil Municipal des jeunes :

Karine LE REUN, Patrick LEHMAN, Karine SMADJA, Marc VESIN, Marine BUREAU, Anne-Marie TUPIN-BRON

Vu la démission de Mme Anne-Marie TUPIN-BRON, reçue le 06/01/2022 et de M. Marc VESIN reçue le 27/12/2022,

Considérant qu'il y a lieu de remplacer ces deux représentants, Madame le Maire propose de désigner ;

Elle invite le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré**

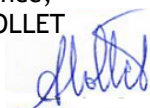
A l'unanimité,

DESIGNE LES ELUS SUIVANTS représentés au Conseil Municipal des jeunes :

Karine LE REUN, Patrick LEHMAN, Karine SMADJA, Marine BUREAU

Certifié exact,

Le secrétaire de séance,
Angèle, Lucette CHOLLET



Le Maire,
Claire CHUINARD